
LIVRES A LIRE

Douglas A. Kibbee

FOR TO SPEKE FRENCH TREWELY

(Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, Series III – Studies in the History of the Language Sciences, Volume 60). Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 1991, viii + 268 pp. ISBN 90 272 4547 9 (Eur)/1.55619-355-6 (US).

Ce livre nous paraît essentiel pour tous ceux qui s'intéressent à la place occupée par la langue française en Angleterre au Moyen Âge et au XVI^e siècle. Il résume et met à jour certains travaux antérieurs.

Kibbee divise la période (de 600 ans) qu'il a choisi de traiter dans son étude en cinq époques :

I : De 1004 à 1152 (mariage de Henry II et Eléonore d'Aquitaine)

II : De 1152 à 1258 (date des *Provisions of Oxford*)

III : De 1258 à 1362 (date d'un décret ordonnant que les affaires publiques soient enregistrées en anglais)

IV : De 1362 à environ 1470 (introduction de l'imprimerie)

V : L'âge de l'imprimerie, de l'humanisme et de la réforme.

Au cours de son livre, l'auteur se donne pour tâche de répondre à trois questions :

a) À quelles fins le français était-il nécessaire ?

b) Combien de personnes parlaient français ? Qui étaient ces locuteurs ? Quel type de français parlaient-ils ?

c) Qui avait besoin d'apprendre le français comme langue seconde ? Dans quelle mesure les matériaux pédagogiques répondaient-ils à ces besoins ?

Les chapitres s'allongent au fur et à mesure du texte, ce qui se comprend si l'on pense au nombre accru de documents à la fin de la période traitée par Kibbee ; le chapitre sur le XVI^e siècle (chapitre 6) est de la même longueur que les chapitres 2 à 5 pris ensemble.

Kibbee affirme (p. 186) (la traduction est de moi) : « L'étude, pratique ou théorique, d'une langue, qu'elle soit maternelle ou seconde, ne peut pas être séparée du contexte culturel dans lequel se fait cette étude. » Kibbee souligne donc l'importance de certains événements historiques. La Guerre de Cent Ans permet, pendant quelque temps, à de jeunes Anglais ambitieux de faire carrière dans l'administration de régions de France sous autorité anglaise. La peste noire produit elle aussi son effet : la montée de classes sociales sans connaissances en langues (classiques aussi bien que vivantes).

L'auteur exprime des doutes raisonnés sur les idées reçues quant à l'importance du français pendant les deux premières périodes. Il ne lui paraît pas possible que le français ait jamais été près de remplacer l'anglais comme langue vernaculaire : l'impact du français fut plutôt superficiel et limité, et l'impression que l'on a de son importance est due au fait qu'il était parlé par une

élite (mais minoritaire). Après la conquête normande, certains Anglo-Saxons conservèrent plus de pouvoir et d'influence qu'on ne l'a cru quelquefois. Et, de toute manière, malgré l'importance de la littérature anglo-normande, ce fut le latin et non le français qui resta seul comme langue des registres et autres documents officiels. De plus, les nouveaux arrivés, venus de France, (soldats, nobles ou serviteurs) furent peu nombreux, ne restèrent pas tous ou se laissèrent assimiler.

Peu de temps après la conquête normande ainsi qu'à d'autres moments ultérieurs, il se montra nécessaire d'envoyer les jeunes nobles chez leurs cousins restés en France pour y apprendre le français : il suffisait donc de fréquenter des Anglais, par exemple des domestiques, pour faire perdre son français à une famille. L'ignorance de la langue française, même parmi les classes supérieures, fut frappante à plusieurs moments de l'histoire, par exemple lors d'une visite que le roi d'Angleterre fit en France en 1329 (p. 40). Lorsque des Français débarquaient en Angleterre, ils trouvaient bien souvent que ceux qui étaient supposés connaître le français le parlaient d'une manière bizarre (pp. 24-26) puisque le français d'Angleterre divergeait de celui de France – et l'on sait combien de temps il fallut pour que le francien s'imposât en France.

De manière générale, Kibbee présente un tableau qui convainc parce qu'il ne présuppose pas de bouleversements rapides, qui auraient eu pour résultat de faire disparaître en quelques décen-

nies une langue française apparemment vivante et largement répandue. A chaque époque, sauf peut-être pendant les quelques années qui suivirent la conquête normande, la majorité de ceux qui utilisaient le français en Angleterre étaient des anglophones qui avaient besoin, pour une raison ou une autre, de le connaître. Chaque fois que le motif qui les avait poussés à l'apprendre perdait son importance ou qu'il était remplacé par un autre, l'apprentissage et la connaissance du français s'en trouvaient modifiés. Et Kibbee fait remarquer à juste titre que le fait d'employer une langue donnée dans la rédaction d'un texte ne prouve pas que cette même langue ait été utilisée dans la présentation orale que le texte était censé enregistrer. L'on sait cela pour le latin : il en fut de même pour le français en Angleterre.

Il peut paraître étonnant, si l'on accepte l'idée reçue selon laquelle le français était largement répandu comme langue seconde, de constater que les manuels, pendant longtemps, firent défaut. Quand enfin les premiers matériaux pédagogiques parurent, ils semblent avoir répondu à des besoins pratiques : commerciaux ou juridiques. On apprenait donc le français si son métier l'exigeait. Dans le monde du commerce, le picard et le gascon gardèrent pendant longtemps leur importance pour un public anglais qui faisait des affaires avec les Pays-Bas et avec la région de Bordeaux et la Gascogne.

Kibbee fait ressortir, à juste titre, à quel point la justice constituait un domaine à part. Là, le français, ou plutôt un type de français,

joua un rôle à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle et (à un degré sans cesse réduit) jusqu'au XVIII^e. Dans les plaidoiries, la tendance à l'emploi du français fit apparaître un métier distinct de plaideurs. Ceci, à son tour, provoqua des plaintes contre la chicane, puisque personne ne comprenait plus les juristes – même pas ceux qui connaissaient le français, vu la nature marquée et spécialisée du jargon juridique. Cet éloignement existait non seulement entre les juristes et le reste de la population anglaise, mais aussi entre les systèmes juridiques anglais et français, puisque celui-ci continuait à tout enregistrer en latin. Il devint tellement important pour un futur juriste de connaître le français que les cours privés proposés, à Oxford, par Thomas Sampson (actif c. 1346-1409) et William of Kingsmill (actif c. 1415-1430) risquèrent de rivaliser en importance avec le curriculum normal : il fut ordonné à ces enseignants de ne faire cours qu'à des heures qui ne feraient pas concurrence. Ces cours n'intéressaient pas uniquement les futurs juristes : ils comprenaient en outre un apprentissage de la bonne correspondance (pp. 83-85).

A partir d'un certain moment, il fallut donc fournir une formation linguistique : celle-ci fut dispensée par des professeurs particuliers, des enseignants spécialisés (comme à Oxford) et, après l'introduction de l'imprimerie, par des méthodes du genre « apprenez tout seul ». Ces dernières se mirent presque tout de suite à aguicher l'acheteur en lui promettant qu'il maîtriserait rapidement la langue française.

Kibbee donne un excellent exposé des différents matériaux pédagogiques : il analyse tout particulièrement et en détail ceux qui parurent au XVI^e siècle (pp. 133-181). Avant cette période, on peut diviser les méthodes en deux groupes selon qu'elles s'adressaient à un public commercial ou juridique (pp. 47-57). Les manuscrits de la période III contiennent tous une section sur l'orthographe mais varient quant à la place qu'ils accordent (ou n'accordent pas) à la Grammaire, à la Correspondance, aux Dialogues et au Vocabulaire (nominale) (p. 75).

Vers la fin du Moyen Âge ainsi qu'au XVI^e siècle, il y a lieu de penser qu'il était de bon ton de rédiger les lettres personnelles en français (les premiers documents datent de la fin du XIII^e siècle). Cette tradition produisit d'intéressants textes macaroniques (p. 72) que l'on peut comparer à certains textes juridiques (p. 96). En fait, dans la dernière des périodes étudiées, la classe sociale remplace le métier comme facteur déterminant qui ressentait le besoin d'apprendre le français. L'on sait combien est longue l'histoire du français considérée comme langue « supérieure », dont la connaissance est obligatoire pour ceux qui sont désireux de promotion sociale (p. 100). Dans ce domaine, au cours du XVI^e siècle, le français eut l'italien pour rival (et à un moindre degré, l'espagnol).

Ce livre est de tous les points de vue excellent. Il est particulièrement utile de trouver, à la fin : des détails biographiques sur des auteurs de manuels et de dictionnaires (pp. 190-202) ; une sélection d'avant-propos et de dédi-

caces tirés de ces manuels et dictionnaires (pp. 203-220) ; une bibliographie très complète des sources primaires et secondaires ; trois index (noms, titres, sujets).

Cet ouvrage représente un travail très important et va sans aucun doute rester pendant longtemps un outil indispensable.

Richard Wakely
Department of French
University of Edinburgh

